

LA LETTRE DE PULS

Numéro spécial – 18 novembre 2024

Nous avons choisi de nous adresser aux électeurs et électrices sous une forme un peu différente, qui reprend les discussions qui ont eu lieu pendant cette campagne : en réalisant un entretien avec notre candidat à la présidence de l'Université, Éric Marquer.

Question – A l'issue de toutes les rencontres organisées pour présenter votre candidature et votre programme, pouvez-vous nous dire quelles seraient les premières mesures que vous mettriez en œuvre si votre liste est majoritaire ?

C'est une question qui nous a été posée plusieurs fois et y répondre n'est pas facile, tant les chantiers sont importants. Mais notre expérience au sein des conseils ces quatre dernières années et les discussions avec les collègues ont montré qu'il y a des attentes fortes au sein de notre université, qui portent avant tout sur les conditions de travail. Elles se sont fortement dégradées depuis quelques années. Il y a un mal-être au travail qui s'est diffusé, avec une sensation de ne plus avoir de temps pour accomplir nos missions, d'avoir perdu le sens de notre travail et que nos efforts ne sont pas reconnus. C'est particulièrement vrai chez nos collègues BIATSS : il va falloir y remédier et, pour cela, nous envisageons d'organiser des « états généraux » réunissant les BIATSS, avec des cahiers de doléances, pour identifier les moyens d'améliorer leur situation. La discussion doit porter également sur l'organisation des services : nous nous engageons à redonner toute son importance aux débats en CSA [*comité social d'administration*], à tenir compte des votes exprimés au CSA. On doit cesser de considérer que le CSA est un obstacle à des décisions venues « d'en haut » : toutes les décisions qui ont été *majoritairement* refusées au CSA doivent être rediscutées. Le rôle des BIATSS est primordial et nous sommes convaincu.es que cette amélioration aura des effets positifs également sur les conditions de travail des enseignant.es-chercheur.es, des enseignant.es et des chercheur.es ainsi que sur celles de nos étudiants et étudiantes.

Question – La situation des BIATSS est aussi liée à leur rémunération...

Oui et c'est l'un des grands échecs de la mandature actuelle, en particulier autour de la question des primes et des promotions. Il y a deux problèmes à distinguer ici. D'une part, un problème de justice et de respect des engagements pris. Nous y serons très attentifs ; il faut rompre avec les pratiques du passé et établir des critères clairs, transparents et négociés sur ces questions. Le second problème est financier : on ne peut pas faire des promesses et ensuite ne pas les tenir sous prétexte que l'on se heurterait au mur de l'argent

Question – Comment comptez-vous faire pour trouver les moyens financiers nécessaires ?

C'est une autre de nos priorités : parmi les premières mesures à mettre en œuvre, il y a une réflexion à avoir sur les choix budgétaires. Il faut se donner les moyens financiers de mener notre politique, de respecter nos engagements. La question budgétaire ne concerne bien sûr pas seulement les BIATSS ; elle est plus vaste.

Nous allons examiner l'ensemble des dépenses pour identifier celles qui ne sont pas, selon nous, prioritaires ou qui ne correspondent pas à nos missions. Et, croyez-moi, il y en a ! J'ai en tête deux exemples, que nous avons pointés lors de discussions avec la présidence actuelle ou au sein des conseils. Lors de la dernière réunion de la Commission de la Recherche, nous avons vu apparaître une ligne budgétaire avec un montant de 15 000 euros qui semblerait correspondre à une cotisation ou une subvention versée par Paris 1 à l'*Académie des Sciences Morales et Politiques*. Ce financement n'a jamais été discuté au sein de la Commission de la Recherche : à quoi cela correspond-t-il ? Personne n'a su répondre à cette question. Doit-on conserver ce financement, qui est versé depuis deux ans ? Ne peut-on pas redéployer ces 15 000 euros ailleurs, pour financer d'autres actions liées à la recherche ? Le second exemple

LA LETTRE DE PULS

Numéro spécial – 18 novembre 2024

est lié à la politique de communication qui a été mise en place par la présidence actuelle : elle coûte cher ! En 2021, nous avons protesté contre le recours à une entreprise de communication (*Campus Com*), pour mener une mission sur l'identité et l'image de l'université. Nous avons fait valoir qu'il s'agissait d'un gaspillage d'argent public (39 000 euros), au profit d'une entreprise dont les compétences ne sont pas évidentes si l'on regarde son site web¹. A quoi ont servi finalement ces 39 000 euros ? Ils auraient pu être utilisés ailleurs et mieux. Surtout qu'on a, au sein de Paris 1, un service de communication avec des collègues compétents.

Vous pouvez penser qu'il s'agit à chaque fois de sommes peu élevées, au regard du budget total de l'université. Oui, c'est vrai. Mais d'une part si on les additionne, cela change la donne ; et d'autre part, il y a de nombreux autres exemples qu'on pourrait donner.

Question : vous avez abordé la question des primes des BIATSS. Qu'en est-il des autres primes, les RIPEC ?

On dépend d'un cadre très précis, édicté par le ministère, sur cette question du RIPEC – il s'agit du RIPEC C3. Mais nous serons attentifs, là encore, à la justice. Le sentiment de ne pas être bien traité est délétère. C'est ce qui nous avait conduit à faire une analyse détaillée des résultats des RIPEC attribués la première année de leur mise en œuvre. Nous avons diffusé cette synthèse à l'ensemble de l'université en février 2023. Ce bilan mettait en évidence de vrais problèmes dans les choix qui avaient été opérés par la présidente (car c'est la présidence de l'université qui choisit en dernier ressort qui aura une prime) : les Maitresses de Conférences avaient été les moins bien traitées ; les taux d'attribution étaient fortement différents selon les disciplines (33% des collègues de la section CNU 18 avaient obtenu une prime, contre 80% des collègues de la section 01), etc. Et ce bilan a servi à améliorer les choses la deuxième année où les primes RIPEC ont été réparties. Il nous faudra aussi trouver des solutions pour que la

prime statutaire des ESAS [*Enseignant-es du secondaire affecté-es dans le supérieur*] soit alignée sur celle des enseignant-es-chercheur-es.

Question – Vous avez pris un engagement fort, qui est de publier tous les postes vacants. Pouvez-vous nous en dire plus ?

C'est effectivement un engagement fort, mais aussi une mesure indispensable. Et vous pouvez constater que cet engagement est désormais également pris par la présidence actuelle dans son programme, alors que pendant toute la mandature, il nous a été expliqué que publier 100% des postes était impossible !

Au niveau national, les postes d'enseignant-es à l'université ont perdu de leur attractivité. C'est un cercle vicieux, les jeunes ne candidatent plus, s'auto-censurent, parce qu'il n'y a pas de postes publiés, alors que les besoins ne cessent d'augmenter. Il faut casser ce cercle vicieux. Il faut faire apparaître les besoins et ne pas hésiter à proposer un budget en déficit pour faire pression sur le ministère – un budget tenant véritablement compte des besoins essentiels. Une politique d'université suppose des choix courageux. Nous devons cesser les discours de résignation...

Question – Mais là encore, cela suppose des moyens...

D'après toutes les statistiques, Paris 1 fait partie des universités les moins bien dotées, que ce soit en postes permanents ou en dotation (la « subvention pour charge de service public »). Cela nous donne des arguments pour nous tourner vers notre tutelle et réclamer des moyens nécessaires au bon fonctionnement de notre université. N'oublions pas que Paris 1, c'est plus de 2 000 personnels, 4 000 vacataires et 45 000 étudiantes et étudiants ; ça pèse dans la négociation.

J'entends également jouer tout mon rôle au sein de France-Universités, pour porter nos

¹ Voir <https://campuscom.fr/projet/nouveau-positionnement-paris-1-pantheon-sorbonne/>

valeurs et défendre notre conception de l'université.

Mais je suis persuadé que seule une mobilisation de toute la communauté universitaire peut obtenir des résultats et cela exige que nous nous sentions toutes et tous concerné.es. Tant que certain.es penseront que les autres sont privilégié.es, tant que le sentiment d'injustice entre composantes, entre services empoisonnera l'atmosphère, les demandes n'auront pas de poids. Cela sera l'affaire de toutes et de tous (livre noir, cahier de doléances, états généraux, conférences de presse, tribunes, etc.).

Question – Une autre spécificité de votre liste est votre position sur la politique des appels d'offre pour financer la recherche (BQR, AAP internes, Sorb Rising, ANR, ERC, etc.). Pouvez-vous y revenir ?

Autant il est important de faire vivre les appels à projet du type BQR, AAP interne, autant la multiplication des appels contraints avec des règles décidées (où et par qui ?) apporte une grande confusion, oblige les collègues à déposer (ou ne pas déposer) des dossiers *ad hoc*, tous azimuts, en « tordant » leurs sujets de recherche pour les rendre compatibles, ce qui représente une grande perte de temps. On ne peut pas affirmer qu'on défend la liberté de la recherche et multiplier les financements sur projets sans augmenter les dotations de base. D'autant plus que le bénéfice proprement scientifique de cette politique est loin d'être évident. Combien de fois nous sommes-nous aperçu.es que le nombre de dossiers de candidature déposés était inférieur au nombre de financements disponibles ? Combien de fois nous sommes-nous aperçus que les rapports faits sur les dossiers de candidature posaient de vraies difficultés, par exemple lorsqu'ils conduisaient à refuser un projet qui nous semblait intéressant sous prétexte que le dossier ne comportait pas assez d'historiens, pas de juriste civiliste, etc. Certes, au bout du

tunnel, il y avait des lauréats mais peu nombreux au regard du travail – le travail de rédaction, d'évaluation, etc. – que tout cela avait nécessité. Et ces heureux lauréats se trouvaient très souvent ensuite confrontés à des difficultés bureaucratiques, du fait de procédures d'utilisation des fonds très complexes. Il faut donc redonner de la liberté aux collègues pour mener leurs recherches et, pour cela, accroître les dotations de base aux équipes. C'est une demande qui a été constante de la part de nos élu.es pendant toute la mandature et qui n'a pas été entendue.

Je ne veux cependant pas noircir le tableau : l'aide au dépôt des projets ANR ou ERC s'est améliorée, mais les cellules d'appui envisagent trop le travail de réponse aux différents appels d'offres d'un point de vue « gestion », « communication », avec un langage et des paradigmes plus adaptés à la culture du privé qu'aux habitus universitaires. Ces cellules sont essentielles pour aider au dépôt de ce type de projets et il faut continuer à l'encourager. Mais cela doit se faire sur la base du volontariat.

Question – Vous parlez des dotations récurrentes aux unités de recherche. La présidence actuelle affirme que ces dotations ont augmenté de 17 % depuis 2021.

Soyons sérieux ! D'où vient ce chiffre ? Il y a déjà un problème de calcul : d'après les données qui nous ont été communiquées en Commission de la Recherche², l'accroissement de la dotation rapportée au nombre de chercheur.es et enseignant.es-chercheur.es n'a été que de 7 %. Mais au-delà des chiffres, il faut bien se rendre compte que cet accroissement résulte des mesures de la loi de programmation de la recherche de 2020 (LPR) : Paris 1 a reçu, à ce titre, une « dotation LPR aux laboratoires »³, ainsi qu'une « Dotation au démarrage » pour les jeunes chercheur.es nouvellement recrutés. L'effort propre de l'université en faveur des unités de recherche n'a donc été que de 54 000 euros ! Moins de la moitié de l'effort du

² Voir aussi le compte-rendu de la réunion de la Commission de la Recherche du 16 janvier 2024.

³ D'un montant de 122 063 euros : voir le compte-rendu de la réunion de la Commission de la Recherche du 28 novembre 2023.

LA LETTRE DE PULS

Numéro spécial – 18 novembre 2024

ministère ! Cela représente une augmentation du budget par chercheur.es et enseignant.es-chercheur.es d'environ 60 euros entre 2021 et 2024 !!

Alors, oui, il y a eu une très faible augmentation des dotations pérennes aux unités de recherche, mais c'est avant tout grâce au ministère.

Laissez-moi ajouter deux choses sur ce point. D'une part, chaque fois que les élu.es PULS ont dénoncé la faiblesse des dotations récurrentes aux unités de recherche, il leur a été répondu en gros qu'il n'était pas possible de faire mieux. Et à chaque fois, la base de calcul utilisée pour montrer l'augmentation faramineuse des dotations pérennes aux unités de recherche était le budget voté ... en 2016, alors que la présidente était vice-présidente du CA. D'autre part, les montants que j'ai mentionnés sont en nominal : ils ne tiennent pas compte de l'inflation. Or, il y a eu inflation depuis 2021 ; et la présidente ne l'ignore pas...

Question – L'université est aussi tournée vers la société. Quelles sont vos propositions en la matière ?

L'inscription de notre université dans la société signifie plusieurs choses, selon que l'on considère la recherche ou la formation.

Du point de vue de la recherche, nous souhaitons renouer avec les « assises de la recherche », telles qu'elles avaient été organisées en 2018. L'idée était de présenter nos analyses sur un certain nombre de thèmes et dans une perspective résolument pluridisciplinaire. Et cela nous avait également permis d'échange entre nous, parce qu'on sait finalement peu de choses des recherches menées dans d'autres disciplines que la nôtre.

Du point de vue de la formation, je pourrai évoquer nos diplômes en apprentissage, la nécessité de développer la formation continue, etc.

Question – Justement, sur l'apprentissage, quelle est votre position ?

Nous avons beaucoup de diplômes en apprentissage à Paris : près de 90, qui vont de la licence au master. Et c'est positif, en particulier parce que cela permet des poursuites d'études à des étudiants qui seraient en difficulté sans cela. En revanche, il faut rester attentif à ce que ces diplômes ne dépendent pas entièrement des entreprises qui proposent des contrats d'apprentissage. Les entreprises ont toute leur place dans le comité de perfectionnement, dans le dialogue suivi avec les équipes pédagogiques dans l'apprentissage au métier. Mais il faut bien garder à l'esprit que ce sont des diplômes nationaux, délivrés par l'université, on ne doit donc pas exiger un auto-financement pour ces formations. Mais comme la plupart du temps les ressources propres de ces formations en apprentissage sont excédentaires, nous mettrons en place un certain degré de mutualisation pour que les autres filières en bénéficient, dans les limites légales évidemment.

Question – et la formation continue ?

Les problématiques sont différentes. Mais c'est aussi une mission de service public que doit et peut offrir l'université. Le service de la Formation Continue (FCPS) est en train d'être transformé, après avoir connu de nombreux dysfonctionnements. Et il faudra accompagner et soutenir cette transformation, discuter de ses modalités et de ses objectifs – et notamment s'assurer de l'adhésion des personnels.

Nous sommes tout à fait enthousiastes face à la formation continue, ne serait-ce que parce qu'elle emporte avec elle la possibilité d'une seconde chance pour les hommes et les femmes qui souhaitent suivre les formations offertes.

D'un point de vue plus pragmatique, il s'agit de diplômes payants et, au même titre que pour les diplômes qui disposent de ressources propres, nous souhaitons mettre en place des systèmes de péréquation, au profit des diplômes qui sont financés par des droits d'inscription limités. C'est, de nouveau, une question de solidarité, qui doit être mise en place en toute transparence.

LA LETTRE DE PULS

Numéro spécial – 18 novembre 2024

Question – Vous n’avez finalement pas beaucoup parlé de l’international dans votre campagne.

Paris 1 est une université qui entretient de nombreux liens avec les universités étrangères. Ce sont souvent des liens développés au cours de collaborations scientifiques au sein de nos unités de recherche. Evidemment, il faut soutenir ces liens, mais je crois qu’ici, il faut laisser faire nos collègues.

Depuis 2019, nous avons également UNA Europa (Alliance Universitaire Européenne). C’est un outil intéressant, mais qui reste peu connu par les collègues. Même les élu.es PULS, qui en entendent régulièrement parler dans les conseils, ont du mal à en voir les apports réels. Notre impression, c’est que c’est une sorte d’usine à gaz : les collaborations ne se décrètent pas et les financements proposés portent sur des thèmes extrêmement étroits.

Il s’agira donc de voir comment transformer cet outil, pour que la communauté de Paris 1 y adhère effectivement. Et puis, il faut faire également attention au fait que Una Europa ne peut résumer à lui seul les liens avec les universités étrangères. C’est un outil parmi d’autres... Par exemple, la politique d’invitation de collègues étrangers, que nous avons abordée dans l’un de nos textes, pour insister sur la nécessité de mieux les accueillir, fait partie de ces outils.

L’internationalisation ne concerne pas seulement la recherche. Il y a également l’enseignement. Et là encore, il faut faire attention de ne pas avoir un seul modèle d’internationalisation en tête. Le modèle offert par Una-Europa est celui de diplômes payants et cela nous semble inacceptable. Par ailleurs, vous souvenez-vous des débats récents sur la licence internationale en économie ? Les élu.es PULS s’y sont opposés, non pas sur le principe, mais sur les moyens : qui peut défendre que l’internationalisation doive consister en des cours donnés en langue anglaise par des

collègues qui, pour la plupart, sont francophones et parlent un anglais médiocre ? Tous les linguistes ne nous disent-ils pas qu’un séjour à l’étranger est essentiel pour apprendre une langue ? La logique ne nous dit-elle pas qu’avant de confronter nos étudiant.es à l’anglais, il faut qu’ils et elles aient pu bénéficier de cours de langue donnés par des enseignant.es de langue ? Je m’arrête là, mais il est important de retenir que nous sommes pour l’internationalisation de nos formations, mais pas pour la manière dont elle a été « pensée » pendant cette mandature.

Question – Mais l’une des solutions ne consisterait-elle pas à offrir aux personnels des formations en langue ?

Pendant toute la mandature, nous avons demandé à ce que davantage de formations de langue soient proposées aux collègues. Mais nous n’avons rien pu obtenir. Paris 1 offre des formations, diverses et variées. Avec cependant une difficulté sur laquelle on bute de nouveau : celle du temps. Suivre une formation signifie prendre sur cette portion congrue du temps que nous pouvons consacrer à la recherche. Là encore, il faut changer cela : offrir aux enseignant.es-chercheur.es et aux enseignant.es la possibilité d’une décharge partielle de service lorsqu’ils ou elles suivent une formation. C’est une proposition que nous discuterons collectivement au sein des conseils.

Question – Des thèmes importants pour votre liste sont ceux de la solidarité et de la justice.

Oui, nous mettons en avant ces thèmes. Et nous avons déjà des réalisations en la matière : le Diplôme Universitaire PEPS [*Etudiant.es en Exil Reprise d’Etude*], qui est porté par l’un des membres de notre liste. Il s’agit d’un Diplôme Universitaire Passerelle qui permet aux demandeurs d’asile, aux réfugiés et apatrides, de se former en langue française, afin d’avoir la possibilité de poursuivre des études dans l’enseignement supérieur en France. Ce qui est réalisé dans ce cadre est impressionnant et a fait l’objet d’un très beau film documentaire, intitulé *Même si tu vas sur la lune*. On y voit les

effets d'une mobilisation de la communauté universitaire.

Et puis, nous avons également des propositions concrètes : pour lutter contre les Violences sexistes et sexuelles (VSS) – avec par exemple la création d'une vice-présidence spécifique –, pour lutter contre la précarité au sein de notre université, ou pour que les différents personnels soient traités de manière équitable – et je pense ici en particulier à nos collègues ESAS.

Mais d'autres thèmes nous tiennent à cœur et je pense ici en particulier à la question des enjeux de la crise écologique et environnementale. Il faut repenser notre fonctionnement, pour prendre notre part dans la mise en œuvre de mesures destinées à y faire face. Pour relier ce point avec l'une des questions précédentes, cette sensibilité à l'écologie et à l'environnement suppose de bien réfléchir sur les mobilités internationales qui sont supposées avoir été promues pendant la mandature actuelle : doit-on vraiment, par exemple, inciter les universitaires à faire des mobilités de recherche d'une durée *maximum* d'une semaine comme dans le projet TREVE ?

Tous ces thèmes, nous les avons abordés au cours de la campagne, et ils figurent sur notre site internet⁴.

Question – La campagne touche à sa fin. Quel bilan en faites-vous ?

Cette campagne aura été une expérience très intéressante et enrichissante... On a rarement l'occasion de rencontrer ainsi autant de collègues, de disciplines différentes, travaillant dans des composantes diverses. C'est d'ailleurs dommage. En même temps, la campagne a démarré finalement assez tardivement. Ce qui fait que j'ai donc quelques regrets : il y a plusieurs composantes que je n'ai pas pu aller voir – un problème de temps simplement. Je pense en particulier à la FCPS [*Formation Continue Panthéon-Sorbonne*]. J'aurais bien aimé également rediscuter avec la DSIUN ou encore rencontrer les unités de recherche.

Question – Vous pouvez nous en dire davantage sur votre équipe ?

L'équipe sera composée de collègues avec lesquels je travaille déjà depuis, pour certains ou certaines, 4 ans voire plus. J'insiste toujours sur le fait que nous sommes un collectif, habitué à débattre ensemble. Nous ne sommes pas toujours d'accord, mais ces débats nous ont permis d'apprendre beaucoup. Et nous parvenons toujours à des consensus, parce que nous avons confiance les un.es dans les autres.

Cette culture de la discussion est fondamentale et nous l'importerons au sein des conseils ; elle en a disparu pendant 4 ans et c'est, pour nous, un affaiblissement de la démocratie. Une université est forte lorsqu'elle sait écouter celles et ceux qui en font partie...

Question – Si vous êtes élu, vous engagez-vous à ne pas vous présenter de nouveau dans 4 ans ?

Est-ce que je respecterai le tourniquet ? Oui, sans aucune hésitation. Il est important que l'équilibre entre les disciplines au sein de l'université soit respecté. Là encore, cela participe au sentiment de justice. Et nous sommes nombreux à avoir été étonné.es de la volonté de l'équipe actuelle de se représenter : la présidente était vice-présidente du Conseil d'Administration de 2016 à 2020 sous le président Georges Haddad ; elle est présidente depuis 4 ans...

⁴ <https://www.puls-p1.fr/>